

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne

Regard sur les exploitations d'élevage de chèvres laitières en Ontario



par Michael Campbell et Kathryn Reid

Date de diffusion : le 30 janvier 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne



Regard sur les exploitations d'élevage de chèvres laitières en Ontario

par Michael Campbell et Kathryn Reid

Les chèvres sont élevées pour la production de lait, de viande, de fibre et de produits pour la peau. Au Canada, la demande pour ces produits a augmenté au fil du temps. Les résultats du Recensement de l'agriculture montrent que malgré la baisse du nombre d'exploitations agricoles ayant indiqué élever des chèvres, le nombre total de chèvres déclaré par les exploitations agricoles au Canada s'est accru considérablement au cours des 30 dernières années. Cette croissance est principalement attribuable aux hausses observées en Ontario, province où la proportion la plus élevée de chèvres a été déclarée.

Le présent article fournit des renseignements sur l'élevage de chèvres laitières en Ontario, fondés sur le couplage des données administratives du registre ontarien des éleveurs de chèvres laitières aux données du Recensement de l'agriculture.

Le nombre de chèvres déclarées au Canada augmente

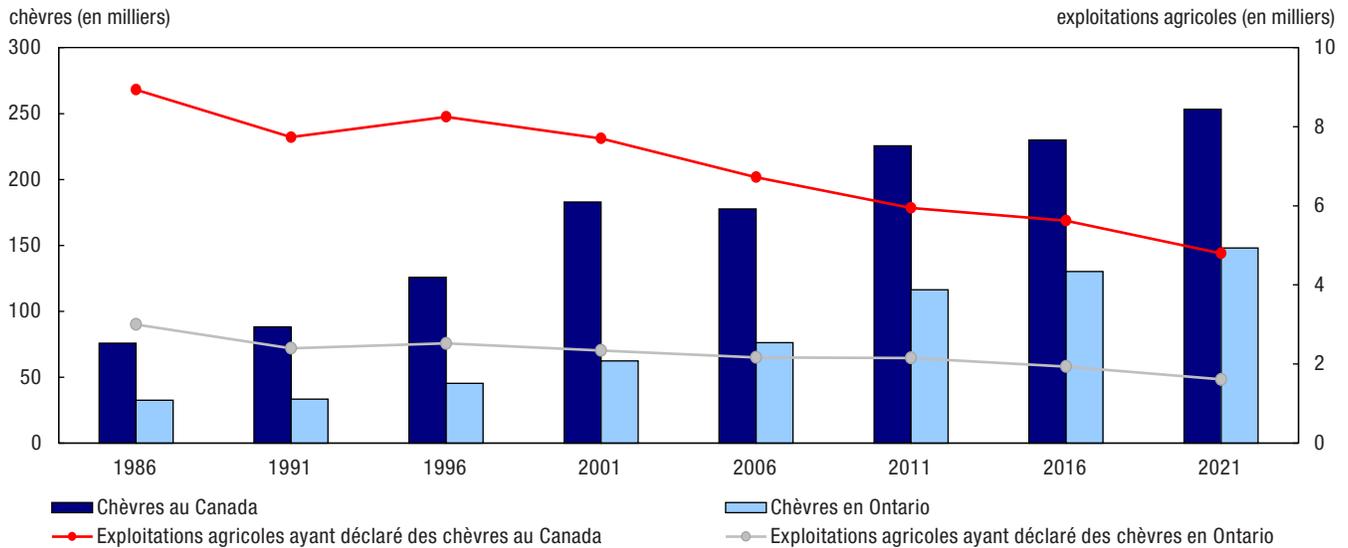
En 2021, les exploitations agricoles du Canada ont déclaré 253 278 chèvres, en hausse de 10,1 % par rapport à 2016. Par ailleurs, 4 801 exploitations agricoles ont déclaré élever des chèvres au Canada en 2021, en baisse de 14,7 % par rapport à 2016 (graphique 1). Par conséquent, en 2021, on comptait 52,8 chèvres par exploitation agricole ayant déclaré des chèvres au Canada, en hausse par rapport à 40,9 en 2016.

L'Ontario affiche la plus forte hausse du nombre de chèvres au Canada

L'augmentation du nombre de chèvres déclarées au Canada est principalement attribuable à l'Ontario. En 2021, les exploitations agricoles ontariennes ont déclaré 148 109 chèvres, en hausse de 13,7 % par rapport à 2016.

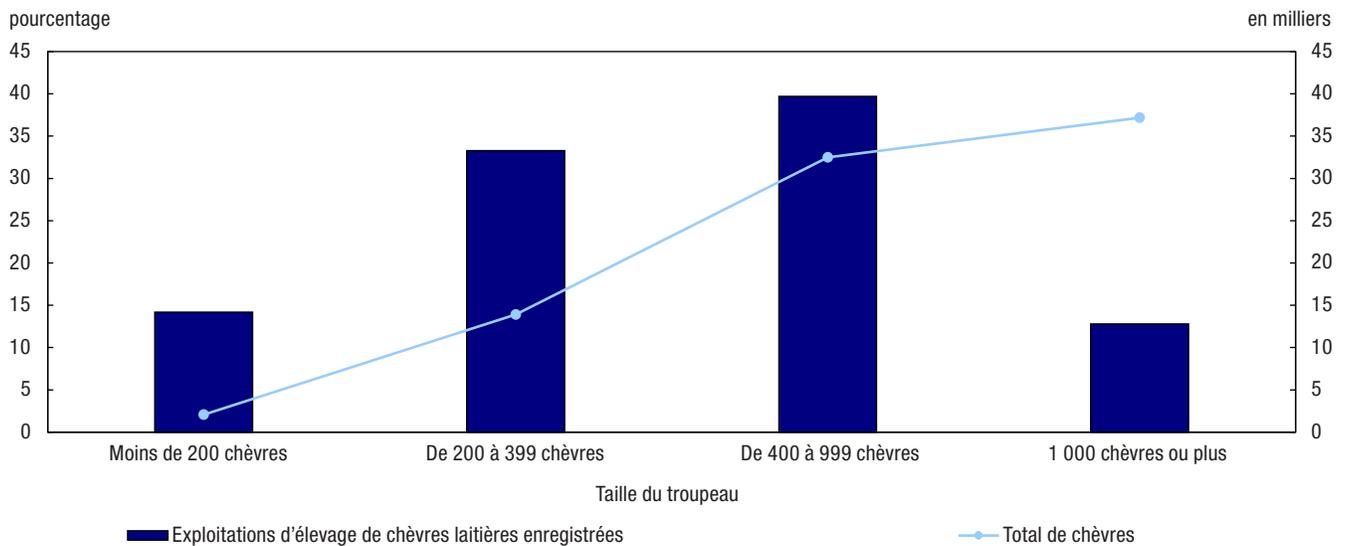
Les exploitations agricoles de l'Ontario élevaient plus de la moitié (58,5 %) de toutes les chèvres déclarées au Canada en 2021, suivies de celles de l'Alberta (33 527 chèvres). Dans l'ensemble, les provinces des Prairies ont déclaré 52 775 chèvres, ce qui correspond à 20,8 % du total national.

Graphique 1
Nombre de chèvres et nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré des chèvres, Canada et Ontario, 1986 à 2021



Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 1986 à 2021 (3438).

Graphique 2
Pourcentage d'exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées et nombre total de chèvres selon la taille du troupeau, Ontario, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

Le nombre de chèvres augmente dans les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en Ontario

En 2021, les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en Ontario ont déclaré 85 673 bêtes, ce qui représente 57,8 % de toutes les chèvres dans la province. Il s'agit d'une augmentation de 2,2 % par rapport aux 83 841 chèvres déclarées en 2016.

Bien que le nombre de chèvres ait augmenté en Ontario, celui des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées a diminué. En 2021, l'Ontario comptait un total de 141 exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées, en baisse par rapport aux 206 exploitations enregistrées en 2016. Cependant, le nombre moyen de chèvres par exploitation d'élevage de chèvres laitières enregistrées a augmenté, passant de 407,0 à 607,6 au cours de la période de cinq ans.

En 2021, 39,7 % des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées comptaient 400 à 999 chèvres, et 12,8 % en possédaient 1 000 ou plus, soit la part la plus faible. Pourtant, malgré le moins grand nombre d'exploitations d'élevage de

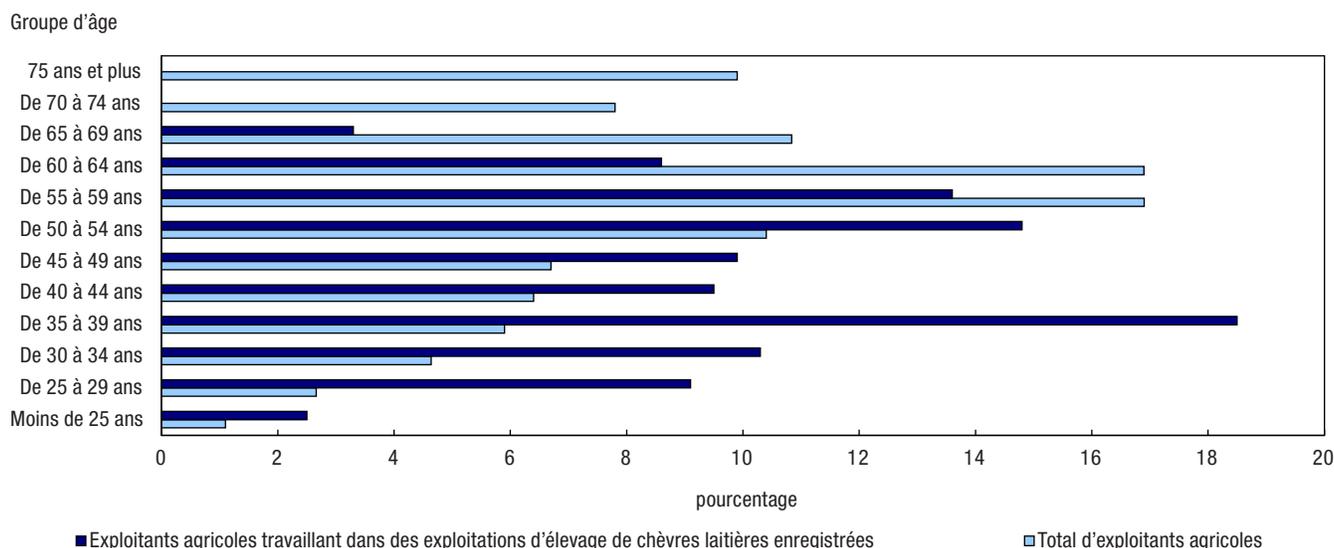
chèvres laitières enregistrées ayant déclaré 1 000 chèvres ou plus, ces exploitations comptaient la plus grande proportion (43,4 %) de chèvres, au total, parmi les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées dans la province (graphique 2).

Les exploitants d'élevage de chèvres laitières sont plus jeunes, en moyenne, que l'ensemble des exploitants agricoles de l'Ontario

En 2021, l'âge moyen des exploitants agricoles travaillant dans des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées (exploitants d'élevage de chèvres laitières) en Ontario était de 44,8 ans, en hausse par rapport à 42,8 ans en 2016. Ces chiffres suivent la tendance générale de l'ensemble des exploitants agricoles du Canada, dont l'âge moyen a augmenté, passant de 55,0 ans en 2016 à 56,0 ans en 2021.

En 2021, l'âge moyen des exploitants d'élevage de chèvres laitières en Ontario était de 11,9 ans inférieur à celui de l'ensemble des exploitants agricoles (56,7 ans) de la province. Cette situation pourrait être en partie attribuable aux plus faibles coûts associés à l'entrée dans ce secteur agricole par rapport à d'autres secteurs de l'élevage de bétail.

Graphique 3
Pourcentage d'exploitants agricoles travaillant dans des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées et nombre total d'exploitants agricoles selon le groupe d'âge, Ontario, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

En 2021, les exploitants agricoles plus jeunes (âgés de moins de 35 ans) étaient plus nombreux dans les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en Ontario que dans l'ensemble des exploitations agricoles de la province. Un peu plus du cinquième (21,9 %) des exploitants d'élevage de chèvres laitières avaient moins de 35 ans, soit plus du double de la proportion de l'ensemble des exploitants agricoles de l'Ontario (8,3 %).

En ce qui concerne les groupes d'âge détaillés en 2021, les exploitants d'élevage de chèvres laitières âgés de 35 à 39 ans formaient le groupe d'âge le plus important dans l'ensemble des exploitants d'élevage de chèvres laitières en Ontario, soit 18,5 %. En revanche, les groupes d'âge les plus importants dans l'ensemble des exploitants agricoles de la province étaient ceux de 55 à 59 ans et de 60 à 64 ans, représentant chacun 16,9 % (graphique 3).

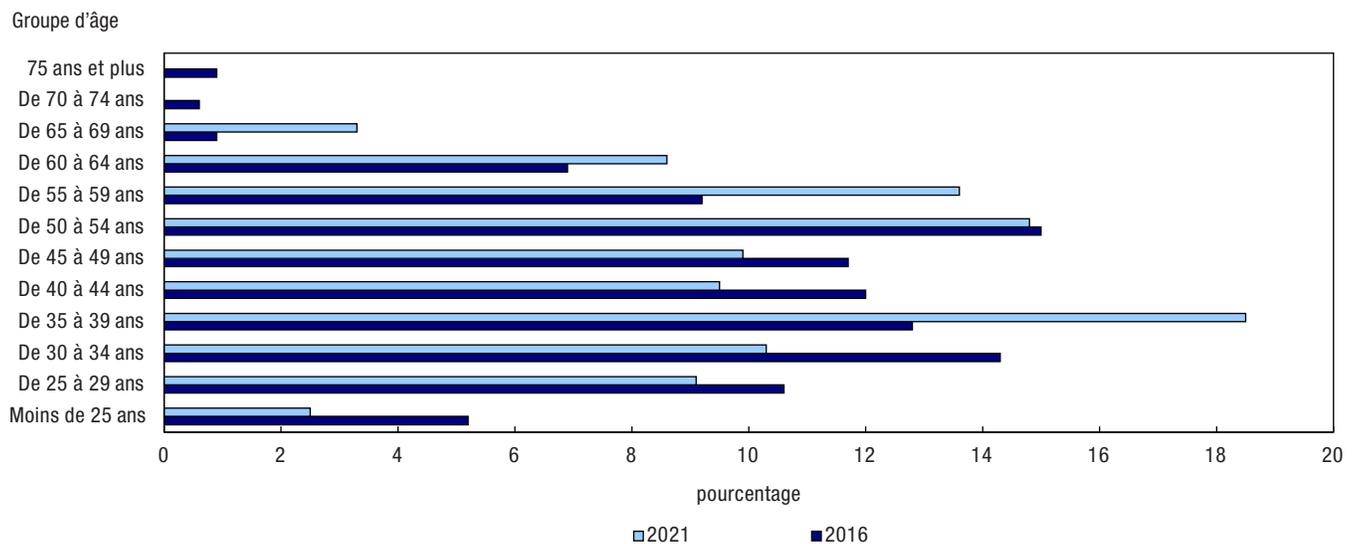
La répartition selon l'âge a changé avec le temps chez les exploitants d'élevage de chèvres laitières de l'Ontario. En 2021, les exploitants âgés de 35 à 39 (18,5 %) représentaient la plus forte proportion d'exploitants d'élevage de chèvres laitières en Ontario, suivis de ceux âgés de 50 à 54 (14,8 %). En revanche, le groupe le plus important en 2016 était celui des 50 à 54 ans, représentant 15,0 %, suivi des 30 à 34 ans (14,3 %) (graphique 4).

La majorité des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en Ontario sont cogérées par des exploitants des deux sexes

En 2021, 243 exploitants agricoles ont travaillé dans 141 exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en Ontario; 60,5 % de ce nombre étaient des hommes et 39,5 %, des femmes. À titre comparatif, 69,0 % de l'ensemble des exploitants agricoles de l'Ontario étaient des hommes et 31,0 %, des femmes.

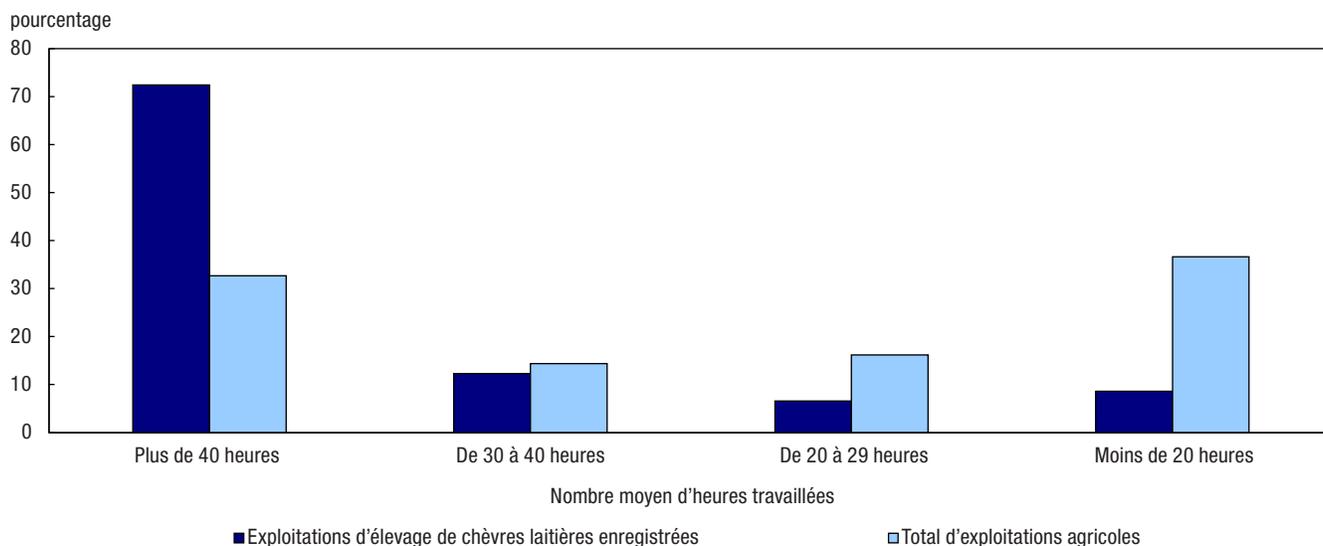
Des 141 exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en Ontario en 2021, 33,3 % étaient gérées exclusivement par des hommes, comparativement à 57,1 % de l'ensemble des exploitations agricoles en Ontario. De plus, 7,1 % des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées étaient gérées exclusivement par des femmes, comparativement à 8,8 % de l'ensemble des exploitations agricoles en Ontario. Notamment, dans les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées, il était plus courant de retrouver des exploitants agricoles des deux

Graphique 4
Pourcentage d'exploitants agricoles travaillant dans des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées selon le groupe d'âge, Ontario, 2016 et 2021



Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

Graphique 5
Pourcentage d'exploitants agricoles travaillant dans leur exploitation selon le nombre moyen d'heures travaillées par semaine et le type d'exploitation agricole, Ontario, 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

sexes. Plus de la moitié de ces exploitations (59,6 %) ont déclaré au moins un homme et une femme en tant qu'exploitants, comparativement à 34,1 % de l'ensemble des exploitations agricoles de l'Ontario.

Les exploitants d'élevage de chèvres laitières travaillent un plus grand nombre d'heures dans leur exploitation que l'ensemble des exploitants agricoles de l'Ontario

Il était plus courant pour les exploitants d'élevage de chèvres laitières en Ontario de déclarer un nombre d'heures travaillées supérieur à 40 heures par semaine dans leur exploitation que pour l'ensemble des exploitants agricoles de la province. En 2020, 72,4 % des exploitants d'élevage de chèvres laitières de l'Ontario ont déclaré avoir travaillé plus de 40 heures par semaine dans leur exploitation, comparativement à 32,7 % de l'ensemble des exploitants agricoles de la province (graphique 5).

En ce qui concerne le travail à l'extérieur de l'exploitation agricole, 30,9 % des exploitants d'élevage de chèvres laitières de l'Ontario ont

déclaré avoir travaillé hors de leur exploitation en 2020, comparativement à 49,2 % de l'ensemble des exploitants agricoles de la province.

Deux tiers des terres agricoles de l'Ontario réservées aux exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées sont possédés par l'exploitation

Le mode d'occupation des terres des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées ne diffère pas de façon marquée de ce qui est observé dans l'ensemble des exploitations agricoles en Ontario. En 2021, 66,2 % de la superficie totale des terres (y compris celles utilisées par l'exploitation et celles qui pourraient être utilisées par d'autres) réservées aux exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées étaient la propriété de l'exploitation, comparativement à 68,1 % de l'ensemble des exploitations agricoles de l'Ontario. La superficie louée de tiers représentait 32,1 % de la superficie totale des terres réservées aux exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées et 26,7 % de la superficie

de l'ensemble des exploitations agricoles de l'Ontario. Les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées comptant 1 000 chèvres ou plus avaient plus de terres louées de tiers que de terres possédées, tandis que celles ayant moins de 1 000 chèvres possédaient collectivement plus de terres qu'elles n'en louaient de tiers (tableau 1).

Tableau 1
Mode d'occupation des terres des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées selon la taille du troupeau, Ontario, 2021

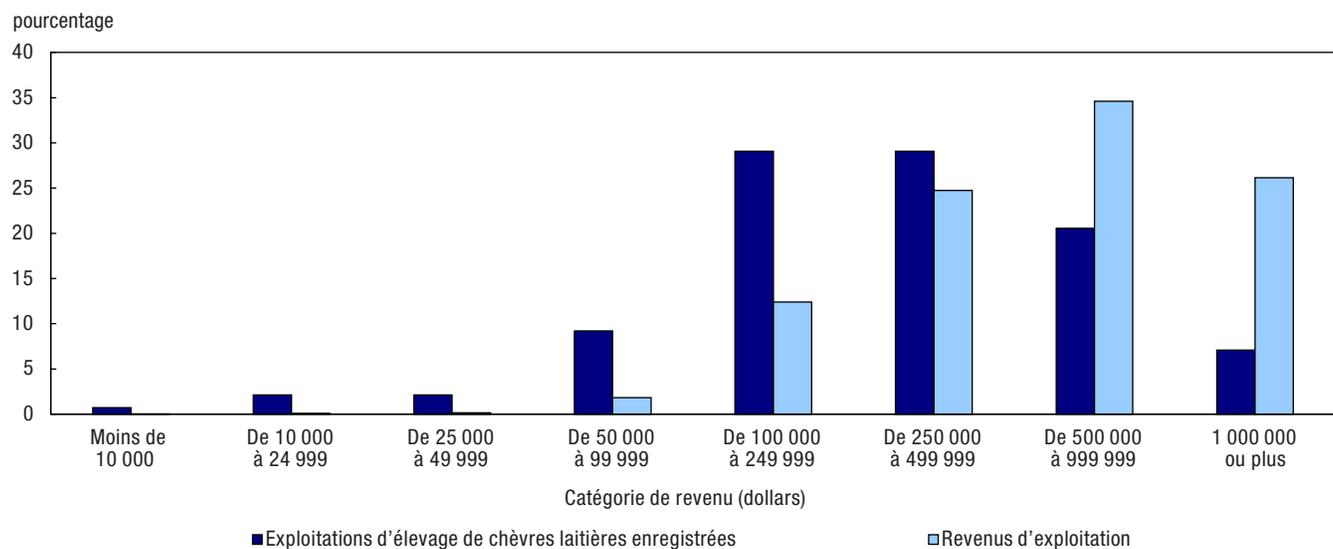
Taille du troupeau	Superficie des terres possédées		Superficie des terres louées	
	nombre d'exploitations agricoles	acres	nombre d'exploitations agricoles	acres
Moins de 200 chèvres	19	1 570	5	109
De 200 à 399 chèvres	44	5 608	21	1 981
De 400 à 999 chèvres	53	7 711	21	2 164
1 000 chèvres ou plus	15	3 002	13	4 425
Total	131	17 891	60	8 679

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

La vaste majorité des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en Ontario déclarent des revenus d'exploitation de 100 000 \$ ou plus

Une plus forte proportion d'exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées avait des revenus d'exploitation de 100 000 \$ ou plus, comparativement à l'ensemble des exploitations agricoles de l'Ontario en 2020. Les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées ayant déclaré des revenus d'exploitation de 100 000 \$ à 249 999 \$ et celles dont les revenus d'exploitation se chiffraient de 250 000 \$ à 499 999 \$ constituaient toutes deux les plus fortes proportions des exploitations de ce type dans la province (29,1 % pour chaque catégorie). Notamment, les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées ayant des revenus d'exploitation de 1 000 000 \$ ou plus représentaient 7,1 % de l'ensemble des exploitations d'élevage de chèvres de la province, mais elles étaient à l'origine de plus du quart (26,2 %) de tous les revenus d'exploitation (graphique 6).

Graphique 6
Pourcentage du nombre et des revenus d'exploitation des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées selon la catégorie de revenu, Ontario, 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

Les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées comptant de 400 à 999 chèvres sont les plus rentables en 2020

En 2021, la majorité des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en Ontario avaient moins de 1 000 chèvres, et celles comptant de 400 à 999 chèvres laitières affichaient le ratio des dépenses aux revenus le plus favorable (0,83), suivies par les exploitations possédant 1 000 chèvres ou plus (tableau 2). Le ratio global des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées était de 0,86, et celui de l'ensemble des exploitations agricoles en Ontario était de 0,83.

Tableau 2
Ratio des dépenses aux revenus des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées selon la taille du troupeau, Ontario, 2015 et 2020

Taille du troupeau	Ratio des dépenses aux revenus	
	2015	2020
	dollar	
Moins de 200 chèvres	0,85	0,96
De 200 à 399 chèvres	0,83	0,89
De 400 à 999 chèvres	0,86	0,83
1 000 chèvres ou plus	0,88	0,86

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

La majorité des employés des exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées se trouvent dans des exploitations comptant 1 000 chèvres ou plus

Bien que les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées comptant 1 000 chèvres ou plus soient relativement peu nombreuses (18 exploitations) en Ontario, elles avaient à leur service la majorité des 137 employés travaillant sur une base annuelle en 2020. Seules les exploitations ayant 400 chèvres ou plus avaient des employés saisonniers, soit un total de 30 personnes. Cette situation est probablement attribuable aux strictes exigences imposées aux exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées en matière de traite à l'année.

La forme juridique la plus fréquemment déclarée chez les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées est la société en nom collectif

En 2021, les exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées de l'Ontario étaient les plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des sociétés en nom collectif (61,0 %), suivies par celles faisant partie des exploitations individuelles à propriétaire unique (21,3 %) et des compagnies familiales (16,3 %). En revanche, les sociétés en nom collectif représentaient 30,2 % de l'ensemble des exploitations agricoles de l'Ontario en 2021, les exploitations individuelles à propriétaire unique, 49,0 % et les compagnies familiales, 18,7 % (tableau 3).

Tableau 3
Nombre d'exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées et nombre de chèvres laitières selon la forme juridique, Ontario, 2021

Forme juridique	Exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées		Chèvres laitières
	nombre	pourcentage	
Exploitation individuelle à propriétaire unique	30	21,3	11 621
Société en nom collectif	86	61,0	42 990
Compagnie familiale	22	15,6	29 162
Compagnie non familiale	3	2,1	1 900

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

Note aux lecteurs

Le Recensement de l'agriculture est mené tous les cinq ans.

Toutes les estimations présentées dans cet article font abstraction des données relatives aux exploitations productrices de cannabis et des données des trois territoires du Canada.

Méthodologie de couplage pour les chèvres laitières de l'Ontario

Le Recensement de l'agriculture produit un enregistrement complet des stocks totaux de chèvres au Canada, mais il ne peut pas distinguer les exploitations d'élevage de chèvres selon le type

de produits (p. ex. les produits laitiers, la viande, la fibre ou d'autres produits), ni déterminer si l'élevage de chèvres est destiné à la production laitière ou à la production de viande.

Un couplage d'enregistrements a été effectué entre les données administratives du registre ontarien des éleveurs de chèvres laitières et les données du Recensement de l'agriculture. Le couplage a été effectué selon une méthode d'appariement probabiliste reposant sur de multiples champs d'appariement, comme le nom de la personne-ressource, le nom commercial, l'adresse et les numéros de téléphone.

Les couplages qui se sont avérés des appariements forts à des enregistrements uniques du recensement ont été acceptés, tandis que les couplages à plusieurs enregistrements du recensement ont fait l'objet d'un examen approfondi afin d'établir le meilleur appariement à un enregistrement unique. Dans les cas où les appariements automatiques ont été infructueux, un examen manuel des enregistrements a permis l'établissement d'un couplage.

Le taux de couplage entre les données administratives du registre ontarien des éleveurs de chèvres laitières et les données du Recensement de l'agriculture s'établissait à 86,5 %.

Par souci d'intégrité des données, seuls les enregistrements appariés avec succès sont compris dans l'analyse, dans le cadre de cette étude. De plus, toutes les chèvres qui se trouvent dans des fermes de recensement appariées ont été considérées comme étant des chèvres laitières puisque les données du Recensement de l'agriculture ne relèvent pas les stocks de chèvres en fonction de leur usage particulier.

Dans les cas où les exploitations agricoles appariées n'avaient déclaré aucune chèvre dans le cadre du Recensement de l'agriculture, les données fiscales (plus particulièrement les indicateurs fiscaux pour le lait et la crème) ont servi à déterminer d'autres possibilités d'appariement.

Ces appariements pourraient ensuite être soumis à un examen manuel afin d'établir un couplage.

Enfin, certaines exploitations d'élevage de chèvres laitières tirées des données administratives du registre ontarien des éleveurs de chèvres laitières ont été exclues de toute autre analyse à cause de l'échec de toutes les tentatives d'appariement aux exploitations d'élevage de chèvres du Recensement de l'agriculture.

À la suite de ces procédures de couplage, les limites de la méthodologie de couplage et les différences entre la source de données administratives et le Recensement de l'agriculture quant à la période de référence de la collecte pourraient avoir une incidence sur l'exactitude des estimations de données comprises dans cet article.

Définitions et concepts

Dépenses d'exploitation agricole

Le Recensement de l'agriculture recueille des données sur les dépenses d'exploitation agricole totales, en dollars courants, pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation agricole comprennent les coûts associés à la production de produits agricoles (p. ex. le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant et des engrais).

Les éléments suivants ne sont pas considérés comme des dépenses d'exploitation : l'achat de terres, de bâtiments ou d'équipement; l'amortissement; la déduction pour amortissement.

Exploitant agricole

Un exploitant agricole désigne une personne responsable des décisions de gestion relatives à une exploitation agricole, aussi appelée agriculteur, exploitant ou grand éleveur.

Exploitation agricole

Un changement conceptuel important a été apporté dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2021 : une « exploitation agricole » ou une « ferme » (c.-à-d. la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et qui déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Avant 2021, une « exploitation agricole » était définie comme étant une exploitation agricole qui produisait au moins un produit agricole destiné à la vente.

Les **exploitations d'élevage de chèvres** désignent les exploitations agricoles ayant déclaré une chèvre ou plus. Elles ne désignent pas les exploitations agricoles classées comme des exploitations d'élevage de chèvres selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Les **exploitations d'élevage de chèvres laitières enregistrées** désignent les exploitations agricoles inscrites dans les données administratives du registre ontarien des éleveurs de chèvres qui ont été appariées avec succès aux données du Recensement de l'agriculture. Elles ne constituent pas nécessairement la totalité des exploitations d'élevage de chèvres laitières.

Ratio des dépenses aux revenus

Le ratio des dépenses aux revenus d'une exploitation agricole représente le montant moyen des dépenses d'exploitation totales engagées par dollar de revenus d'exploitation totaux.

Revenus d'exploitation agricole

Le Recensement de l'agriculture recueille des données sur les revenus d'exploitation agricole bruts totaux (c.-à-d. les revenus avant les dépenses), en dollars courants, pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus d'exploitation agricole comprennent les revenus d'exploitation de la vente de tous les produits agricoles, les paiements de programme et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas considérés comme étant des revenus d'exploitation agricole : les ventes de produits forestiers (p. ex. du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis), les ventes de biens immobilisés (p. ex. des quotas, des terres, de la machinerie) et les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.